



**PRÉFÈTE DE LA  
RÉGION NOUVELLE-  
AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R75-2023-009

PUBLIÉ LE 13 JANVIER 2023

# Sommaire

## **DREAL NA /**

R75-2023-01-13-00002 - arrete subdeleg ordo secondaire dreal 12 2022 13 01  
2023 13 30 (10 pages)

Page 3

R75-2023-01-13-00001 - arrete subdeleg signature dreal administration  
generale 12 2022 13 01 2023 13 29 (26 pages)

Page 14

DREAL NA

R75-2023-01-13-00002

arrete subdeleg ordo secondaire dreal 12 2022 13  
01 2023 13 30



**SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE  
pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire  
au titre du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion  
budgétaire et comptable publique**

**Décision**

**La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,**

**VU** le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code des transports, le code de la route, le code de la sécurité intérieure ;

**VU** la loi organique n° 2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances ;

**VU** la loi n°82 n° 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

**VU** l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine n° 2016-016 du 5 janvier 2016 portant organisation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté du 5 mars 2018 portant nomination de Mme Alice-Anne MÉDARD, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté du 15 avril 2019 de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde, portant délégation de signature à Mme Alice-Anne MÉDARD pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes imputées au titre de l'action 6 « plan d'actions gouvernemental pour le marais poitevin » du BOP 162 « interventions territoriales de l'État » ;

**VU** l'arrêté du 6 décembre 2021 de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme Alice-Anne MÉDARD, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

## DÉCIDE

### **Section I : Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

**ARTICLE 1** : subdélégation de signature est donnée à :

- Christian MARIE, Directeur régional délégué,
- Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint,

à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire en qualité de RBOP régional délégué, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé pour les programmes énumérés ci-après, ainsi qu'à effet de signer les pièces comptables et documents relatifs aux subdélégations d'autorisations d'engagement et redistributions de crédits de paiement :

- 203 : infrastructures et services de transport ;
- 205 : affaires maritimes ;
- 113 : paysage, eau et biodiversité ;
- 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- 181 : prévention des risques.

Subdélégation de signature est également donnée à Christophe PICOULET, chef de la mission d'appui à la stratégie en région, Annabelle DESIRE, adjointe au chef de la mission d'appui à la stratégie en région, et Gaël AL-GRANTI, responsable du pôle pilotage des moyens en région pour signer les documents relatifs aux subdélégations d'autorisations d'engagement et redistributions de crédits de paiement pour les programmes précités.

**ARTICLE 2** : subdélégation de signature est également donnée en tant que référent de BOP à :

- Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe du service aménagement, habitat, paysage et littoral (pour les BOP 135)
- Michel DUZELIER, chef du service déplacement, infrastructures, transports (pour le BOP 203)
- Pierre-Paul GABRIELLI, chef du service de prévention des risques naturels et hydrauliques (pour le BOP 181)
- Fabrice CYTERMANN, chef de service du service patrimoine naturel (pour le BOP 113)

à l'effet de signer les actes découlant de la fonction de référent de budget opérationnel de programme (hors décision de subdélégation de crédits).

**ARTICLE 3** : subdélégation de signature est donnée pour l'ensemble des opérations découlant de la fonction de responsable d'Unité Opérationnelle (RUO), selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Christian MARIE, Directeur régional délégué, pour l'ensemble des BOP
- Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint pour le BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables (Titre 2) ;
- Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci après,
  - BOP 203 : infrastructures et service de transport ;
  - les BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- Jacques REGAD, Directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci après,
  - BOP 113 : paysage, eau et biodiversité ;

- BOP 159 : expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie ;
- BOP 174 : énergie, climat, après-mines ;
- BOP 362 : Ecologie ;

- Olivier MASTAIN, Directeur adjoint, pour :
  - BOP 181 : prévention des risques ;

aux chefs de services métiers et chefs de mission désignés ci-après :

- Fabrice CYTERMANN pour les BOP 113 et BOP 362,
- Valérie PEREIRA-MARTINEAU pour les BOP 135 et BOP 362,
- Samuel DELCOURT pour le BOP 174,
- Pierre-Paul GABRIELLI pour le BOP 181,
- Michel DUZELIER pour le BOP 203,
- Patrice DELBANCUT pour le BOP 159,
- Benoît LOMONT pour le BOP 217 CPPEDMD (Titre 2) et le BOP 363

**ARTICLE 4** : Subdélégation de signature est également donnée en matière d'ordonnancement secondaire tant en dépenses qu'en recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, aux autres agents désignés ci-après :

#### **Pour le BOP 217**

- **Titre 2 et Hors Titre 2**

- Christian MARIE, Directeur régional délégué
- Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint

#### **Mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)**

Christophe PICOULET, chef de mission, Annabelle DESIRE, adjointe au chef de la mission, Gaël ALGRANTI, responsable du pôle pilotage des moyens en région ;

#### **Secrétariat général (SG)**

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière, Benoît COGNAC, adjoint au chef de département ; ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux, Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ; Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique.

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ; Christine SABATHIE, adjointe à la cheffe de division de proximité Limoges ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

#### **Service Supports Mutualisés (SSM)**

Didier CAISEY, chef de service ; Virginie STORA, adjointe au chef de service ; Hugues COLLIN, chef du département financier et comptable ; Alexandre MARTIAL, chef du département ressources humaines mutualisées ; Mélanie POUVEREAU, adjointe au chef du département , chacun dans son domaine de compétences.

Véronique PRADET, cheffe de l'unité gestion des accidents et maladie, dans son domaine de compétences et dans la limite de 1 000€ TTC.

- **Hors Titre 2**

- Jacques REGAD, Directeur adjoint (action 6)

### **Mission Transition Ecologique (MTE) pour le partenariat associatif**

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ;

Philippe GARIN, chef de projet filières – matières biosourcés ; Patrice GREGOIRE chef de projet acteurs économiques ; Adeline PAGES, cheffe de projet climat – énergies renouvelables ; Sylvie FRUGIER, cheffe de projet territoires en transition ; Sophie TERRIEUX, cheffe de projet économie circulaire - bas carbone ;

### **Mission de soutien à la direction**

Nathalie LOOTVOET, cheffe de la mission ;

Brice GALERA, adjoint à la cheffe de mission

### **Service Supports Mutualisés (SSM)**

Marie BASTIAT, cheffe du département technique informatique et logistique ; Cédric MECHEKHAR, adjoint à la cheffe du département ; Frédéric ROUCOUL, responsable de l'unité informatique de Bordeaux ; Pascal LAUSSAT, responsable de l'unité informatique de Poitiers ; Freddy LARIVIERE, responsable de l'unité informatique Limoges ; Stéphane DAUDE, responsable de l'unité logistique de Bordeaux ; Eric PEYRONNET, responsable de l'unité logistique de Limoges ; Franck BERNERON, responsable de l'unité logistique Poitiers ;

### **Mission Connaissance et Analyse des Territoires (MICAT)**

Jérôme STAUB, chef de la mission

### **BOP 159**

#### **Mission Transition Ecologique (MTE)**

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ; Philippe GARIN, chef de projet filières – matières biosourcés ; Patrice GREGOIRE, chef de projet acteurs économiques ; Adeline PAGES, cheffe de projet climat – 2nergies renouvelables ; Sylvie FRUGIER, cheffe de projet territoires en transition ; Sophie TERRIEUX, cheffe de projet économie circulaire - bas carbone ;

#### **Mission Evaluation Environnementale (MEE) :**

Pierre QUINET, chef de mission ; Michaële LE SAOUT, adjointe au chef de mission ; Anthony LE ROUSIC, chef du pôle plans schémas programmes ; Jamila TKOUB, cheffe du pôle projets ; Marie-Hélène LAPEYRE-HAMOIR, responsable de gestion administrative ;

#### **Mission connaissance et analyse des territoires (MICAT) :**

Jérôme STAUB, chef de la mission

### **BOP 203**

#### **Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)**

Michel DUZELIER, chef du service ; Gilles PINEL, chef du département régulation des transports routiers ;

Béatrice PANCONI, cheffe du département investissements sur routes nationales Bordeaux, Philippe LANDAIS, chef du département investissements sur routes nationales Poitiers ;

David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ; Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire ; Claudine VAILLANT-BUFFIN, gestionnaire financière ; Catherine DRASIN, gestionnaire financière ; Séraphine LEHACAUT, chargée de gestion financière ; Christine TISSIER, chargée de gestion financière ;

Stéphane MORANÇAIS, chef du département mobilité et infrastructures ferroviaires ; Fabienne BOGIATTO, adjointe au chef du département ;

Véronique MIGUEL, adjointe au chef du département régulation des transports routiers ; Gilles LECLERC, chef de l'unité contrôle des transports Sud ; Pierre ESCALE, chef de l'unité contrôle des transports Nord ;

Michel GARDERE, Cyril EDMOND, Christine CERVERA-NERIN, Aurore BASCOUERT, Younès DAHI, Claudine DUPONT, Stéphanie CADIOT, Anne-Solene CARON, Stéphane PICARD, Bernard KENKLE, responsables d'opérations ;

Aurélien RENOUST, cheffe de l'unité foncier et compensations ;

Pour la certification du service fait : Laurent QUERTAN, Florent LOPEZ, Sandra MOCZYGEBA, Ludienne VERGEAU, Léa BOULIERE, Pauline DEMONTREUX, adjoints aux responsables d'opérations, Didier MONNETREAU, Charlène GUILLOTEAU, Sophie ROY, Dominique LABOUREUR : chargé(e)s d'affaires foncières.

## **BOP 113**

### **Service Patrimoine Naturel (SPN) :**

Fabrice CYTERMANN, chef de service, Bénédicte GUERINEL, adjointe au chef de service

Alain MOUNIER, chef du département Appui Support Transversalités ; Michèle FOURGNAUD et Frédéric CHARLOT, chargés de gestion comptable ; Patricia HENEAU, chargée de gestion budgétaire ;

Alain VÉROT, chef du département biodiversité continuité espaces naturels ; Sophie AUDOUARD, adjointe au chef du département.

Claire CASTAGNEDE-IRAOLA, cheffe du département eau et ressources minérales ;

Julien PELLETANGE, chef du département biodiversité, espèces et connaissance ; Vincent DORDAIN, adjoint au chef du département ;

### **Direction**

Pierre-Emmanuel VOS, Directeur de projet, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR.

### **Délégation zonale de défense et de sécurité**

Romain VACHON, chef de la délégation, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR.

Sylvain LABORDE, adjoint au chef de la délégation, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR.

- [Bop 113 action 1](#)

### **Direction**

Olivier MASTAIN, Directeur adjoint

Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe

### **Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, adjointe à la cheffe de service ; Bruno LIENARD, adjoint au chef de département aménagement, paysage et littoral.

## **Pour les BOP 135**

### **Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, Adjointe à la cheffe de service ; Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Bruno LIENARD, adjoint au chef de département aménagement, paysage et littoral ; Fabien COUPE, chef du département habitat ; Julie DEHEM, adjointe au chef du département habitat ;

### **Service Déplacements Infrastructures et Transport**



David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ; Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire ; Séraphine LEHACAUT, chargée de gestion financière ; Christine TISSIER, chargée de gestion financière ;

- BOP 135 UTAH action 4 et 7

#### **Direction**

Jacques REGAD, Directeur adjoint

#### **Mission Transition Ecologique**

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission ; Philippe GARIN, Chef de projet économie verte et circulaire.

#### **BOP 162**

- Action 6 « Plan d'actions gouvernemental pour le marais poitevin », titre 6

Christian MARIE, Directeur régional délégué

Jacques REGAD, Directeur adjoint

Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe

Olivier MASTAIN, Directeur adjoint

#### **Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral :**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, Adjointe à la cheffe de service ; Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Bruno LIENARD, Adjoint au chef de département.

#### **Service Patrimoine Naturel (SPN) :**

Fabrice CYTERMANN, chef de service, Bénédicte GUERINEL, adjointe au chef de service, Alain MOUNIER, chef du département Appui Support Transversalités

#### **BOP 174**

#### **Service Environnement Industriel**

Samuel DELCOURT, chef de service ; Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service, David SANTI, chef du département énergie ;

#### **BOP 181**

#### **Service Environnement Industriel (SEI)**

Samuel DELCOURT, chef de service ; Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service ; Séverine LONVAUD, cheffe du département sécurité industrielle ; Christophe MARTIN, chef du département risques chroniques ; David SANTI, chef du département énergie ;

#### **Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)**

Pierre-Paul GABRIELLI, chef de service ; Laetitia NICOLAY, adjointe au chef de service ; Corinne MOUADDINE, responsable du bureau administratif, Mickael BEAUQUIN, assistant comptable, David FRYDMAN, gestionnaire comptable ; Agnès CHEVALIER, cheffe du département risques naturels ; Jean HUART, chef du département ouvrages hydrauliques ; Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe de département hydrométrie et prévision des crues Vienne Charente Atlantique ; Pascal VILLENAVE, adjoint à la cheffe de département hydrométrie et prévision des crues Vienne Charente Atlantique ; Yan LACAZE, chef de département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Dordogne ; Chrystelle FREMAUX, adjoint au chef de département ouvrage hydraulique ; Fabrice

MICHAUD, adjoint au chef de division hydrométrie Vienne Charente Atlantique ; Sylvain CHESNEAU, chef de la division hydrométrie Gironde Adour Dordogne ; Laurent BEAUFILS, technicien ; Alexandre BRETHON, responsable de pôle hydrométrie ; Didier BRETON, technicien ; Pierre BERTRANNE, chef de l'antenne hydrométrie Adour ; Hervé LAVAL, chef de l'antenne hydrométrie Dordogne ; Stéphane RENWEZ, chef de l'antenne hydrométrie Gironde ;

Délégation est également donnée à Pierre-Paul GABRIELLI, Laeticia NICOLAY et Agnès CHEVALIER pour les actes relatifs au Fonds de prévention des risques naturels majeurs.

- BOP 181- Action 9

### **Secrétariat général**

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière, Benoît COGNAC, adjoint au chef de département ;

Séverine GODIN, cheffe division proximité Bordeaux, Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Dolorès TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers

### **Division ASN Bordeaux**

Simon GARNIER, chef de division

Paul DE GUIBERT, adjoint chef de division

### **BOP 354 et BOP 723**

Christian MARIE, Directeur régional délégué

Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière, Benoît COGNAC, adjoint au chef du département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Dolores TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ; Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ; Marie-Christine SABATHIE, adjointe à la cheffe de division de proximité Limoges ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget

### **BOP 362**

#### **Service Patrimoine Naturel (SPN) :**

Fabrice CYTERMANN, chef de service, Bénédicte GUERINEL, adjointe au chef de service,

Alain MOUNIER, chef du département Appui Support Transversalités ; Michèle FOURGNAUD, chargée de gestion comptable et Frédéric CHARLOT, chargés de gestion comptable ; Patricia HENEAU, chargée de gestion budgétaire ;

Alain VÉROT, chef du département biodiversité continuité espaces naturels ; Sophie AUDOUARD, adjointe au chef du département ;

Claire CASTAGNEDE-IRAOLA, cheffe du département eau et ressources minérales ;

Julien PELLETANGE, chef du département biodiversité, espèces et connaissance ; Vincent DORDAIN, adjoint au chef du département ;

#### **Mission Transition Ecologique (MTE)**

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

#### **Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)**

Pierre-Paul GABRIELLI, chef de service ; Laetitia NICOLAY, adjointe au chef de service ; Corinne MOUADDINE, responsable du bureau administratif, Mickael BEAUQUIN, assistant comptable ; Agnès CHEVALIER, cheffe du département risques naturels ; Jean HUART, chef de département ouvrages hydrauliques ;

#### **Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL) :**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, adjointe à la cheffe de service ; Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Bruno LIENARD, adjoint au chef du département ;

#### **Service Déplacements Infrastructures et Transport (SDIT)**

Lydie LABBE, chargée de mission, Philippe DUPORT, chargé de mission animation pilotage budgétaire Séraphine LEHACAUT, chargée de gestion financière, Christine TISSIER, chargée de gestion financière ;

#### **BOP 363**

#### **Secrétariat général (SG)**

Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière, Benoît COGNAC, adjoint au chef du département ;

Séverine GODIN, cheffe de la division de proximité Bordeaux ; Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

Dolores TONNET, cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ; Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle ; Marie-Christine SABATHIE, adjointe à la cheffe de division de proximité Limoges ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget

#### **Mission Transition Ecologique (MTE)**

Patrice DELBANCUT, chef de mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

#### **Section II : subdélégation de signature en matière de traitements et salaires, notamment les documents de liaison avec le comptable assignataire :**

**ARTICLE 5** : Délégation est donnée à Didier CAISEY, chef du service supports mutualisés ;

Alexandre MARTIAL chef du département ressources humaines mutualisées ; Mélanie POUVEREAU, adjointe au chef du département ressources humaines mutualisées ;

Dorothee MONCHAUX, cheffe d'unité gestion administrative et paie Bordeaux ;

Vanessa MAUDUIT, cheffe d'unité gestion administrative et paie DREAL/DIRA/DIRM

Cyrille MEROT, chef d'unité gestion administrative-paie-retraite DDI ;

Hélène PAULIAT, cheffe d'unité gestion administrative-paie-retraite DIRCO ;

### **Section III : subdélégation de signature en matière de validation des actes dans l'application CHORUS DT**

**ARTICLE 6 :** Délégation de signature est donnée pour valider dans l'outil CHORUS DT les actes d'ordonnancement secondaire, pris pour le compte de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, aux agents identifiés ci-dessous et conformément au profil défini pour chacun d'entre eux.

#### **Profil service gestionnaire :**

Mission de soutien à la direction : Marie-Isabelle KURZAWINSKI, Maria-Line RICHER, Charlotte GUICHARD,  
DZDS : Jocelyne TONDA

MEE : Dany FURT,

MTE : Caroline BECHADE, Brigitte ROYER

SEI : Michelle GONZALES, Nadine HERISSON-MUTEL, Hadidja ZOUBERT, Samuel DELCOURT,

MASR : Christelle SALDIAS

SG : Christelle ANDRIEUX, Séverine GODIN, Elodie JUTEAU, Martine PONCIN, Christine SABATHIE, Dolores TONNET, Sylvie GUILLOTIN, Laetitia MARCHADOUR

SSM : Virginie BEALAS, Liberate NAHIMANA, Corinne NOGUEIRA

SDIT : Natacha KALBFUSS, Séverine MARTINET, Sébastien PUYGRENIER, Maryline BALASTEGUI, Stéphanie BORDERON, Sabine GUILLOT DE SUDUIRAUT,

SAHPL : Sylvie DUHAMEL, Vanessa ROCA

SPN : Jean-Philippe ARNAULT, Sylvie FIRMIN, Virginie PAIN

SRNH : Mickaël BEAUQUIN, Vanessa BOUTIER, Nathalie MERCIER,

UbD16-86 : Gisèle CASTILLE, Sandra DIVERD, Patricia LIBERT,

UbD 17-79 : Coralie LEVY

UD24 : Laetitia DARNIS, Marc LE DENMAT

UD33 : Véronique BEGOT, Martine LOPEZ, Laurence FAUCHE

UD40 : Joëlle DUCOURNEAU

UD47 : Marie-Christine DE MAILLARD, Florence RODRIGUES

UD64 : Corinne DUBEGUIER

GRUD : Marie-Catherine DAUMARD

ASN : Simon GARNIER, Paul DE GUIBERT, Martine KUNTZ, Fabienne MILLAUD, Pierre RIBERA, Frédérique TEYSSIERES

**Profil gestionnaire de factures :** Dolores TONNET, Martine PONCIN, Christelle ANDRIEUX, Christine SABATHIE, Elodie JUTEAU.

**Profil gestionnaire valideur :** Christelle ANDRIEUX, Dolores TONNET, Martine PONCIN, Christine SABATHIE, Elodie JUTEAU, Michelle GONZALES, Simon GARNIER, Paul DE GUIBERT.

### **Section IV : Subdélégation de signature en matière de validation des dépenses réalisées avec une carte achat**

**ARTICLE 7 :** Délégation de signature est donnée pour valider les opérations réalisées avec une carte achat imputées sur les BOP 113, 159, 181, 203, 207, 217, 354, à Myriam Sappey, Christine SABATHIE, Bernard FOURNET, Benoît COGNAC, Séverine GODIN, Martine PONCIN, Dolorès TONNET.

Délégation de signature est donnée pour valider les opérations réalisées avec une carte achat imputées sur le BOP 113 à Sandrine COULAUD (SPN) et Guillaume MEDEREL (SPN)

**ARTICLE 8 :** sont exclus de la présente délégation :

- les décisions motivées de ne pas se conformer à l'avis préalable défavorable du contrôleur budgétaire en région en matière d'engagement des dépenses,
- les ordres de réquisition du comptable public assignataire.

- pour les crédits du BOP 162, les arrêtés attributifs de subvention et les conventions de titre VI dont le montant est supérieur à 50 000 € hors taxes, ainsi que les lettres de notification correspondantes.
- pour les crédits des autres BOP les conventions de financement et actes d’attribution de subvention supérieurs à 150 000 € quel qu’en soit le bénéficiaire.

**ARTICLE 9 :** La présente subdélégation sera transmise à la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, à la Direction régionale des finances publiques Nouvelle-Aquitaine et aux comptables assignataires : Direction régionale des finances publiques Nouvelle-Aquitaine et direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne.

**ARTICLE 10\_:** La présente décision abroge la décision de subdélégation de signature en matière d’ordonnancement secondaire en date du 14 novembre 2022.

**ARTICLE 11 :** La présente décision est exécutoire au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Poitiers, le 13 janvier 2023

La directrice régionale de l’environnement,  
de l’aménagement et du logement  
Nouvelle-Aquitaine



Alice-Anne MÉDARD

DREAL NA

R75-2023-01-13-00001

arrete subdeleg signature dreal administration  
generale 12 2022 13 01 2023 13 29



## **SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE**

### **en matière d'administration générale et de représentation du pouvoir adjudicateur**

#### **Décision de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle-Aquitaine**

##### **La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,**

**VU** le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code des transports, le code de la route, le code de la sécurité intérieure, le code de la commande publique ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;

**VU** le décret n° 2013-1041 du 20 novembre 2013, autorisant le ministre chargé du développement durable à déléguer certains de ses pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents placés sous son autorité ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

**VU** l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'État au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**VU** l'arrêté du 5 mars 2018 portant nomination de Mme Alice-Anne MÉDARD, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion d'agents placés sous son autorité ;

**VU** l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière de gestion des membres du corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

**VU** l'arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde, du 17 février 2020 portant délégation de signature en matière d'administration générale à Mme Alice-Anne MÉDARD, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine ;

## DÉCIDE

### Section I – Administration générale

**ARTICLE 1 :** En cas d'absence de Mme Alice-Anne MÉDARD, directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle-Aquitaine, la délégation de signature qui lui a été conférée sera exercée par M. Christian MARIE, directeur délégué, à l'exception des actes relatifs à sa situation personnelle.

Dans le cadre de leurs attributions respectives et par référence à l'annexe 1 ci-jointe, une subdélégation de signature permanente est également donnée aux directeurs adjoints et directrice adjointe ci-après mentionnés pour les courriers de service et pour les décisions qui leur sont associées comme ci-après, à :

- Isabelle LASMOLES : codes A1, A52, B, C, D
- Jacques REGAD : codes A1, A52, E, G1, G3, G4, I
- Olivier MASTAIN : A1, A52, F, G2
- Jean-Pascal BIARD : codes A, H

En cas d'absence ou d'empêchement de l'un des adjoints, chacun des autres adjoints pourra signer dans le domaine de délégation de l'adjoint absent ou empêché.

**ARTICLE 2 :** Dans le cadre de leurs attributions respectives et par référence à l'annexe 1 ci-jointe, une subdélégation de signature est donnée aux agents ci-après mentionnés pour les courriers de service et pour les décisions qui leur sont associées comme ci-après :

#### **Pour la mission de soutien à la direction (MSD)**

Nathalie LOOTVOET, cheffe de mission : code A1

Brice GALERA, adjoint à la cheffe de mission : code A1

#### **Pour la délégation zonale de défense et de sécurité (DZDS)**

Romain VACHON, chef de la délégation : codes A1, A52

Sylvain LABORDE, adjoint au chef de la délégation : codes A1 et A52

#### **Pour la mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)**

Christophe PICOULET, chef de mission : codes A1, A26 à A42, A52

Annabelle DESIRE, adjointe au chef de mission : codes A1, A26 à A42, A52

#### **Pôle service social régional**

Valérie KOUASSI, conseillère de service social du travail : code A1

#### **Pôle Pilotage des moyens en région**

Gaël ALGRANTI, responsable de pôle : code A1



### **Pôle appui aux services et développement des compétences**

Audrey GUILMART-DELACOSTE, responsable de pôle: code A1

### **Pôle pilotage des ressources humaines ZGE**

Laurence AUCHER, responsable de pôle : codes A1, A26 à A42,

#### **Pour la mission Transition Ecologique (MTE)**

Patrice DELBANCUT, chef de mission: codes A1, A52, D1 à D5

Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission : Codes A1, A52, D1 à D5,

### **Projet climat – énergies renouvelables**

Adeline PAGES, cheffe de projet : code A1

### **Projet acteurs économiques**

Patrice GREGOIRE, chef de projet: code A1

### **Projet filières – matériaux biosourcés**

M. Philippe GARIN, chef de projet : code A1

### **Projet territoires en transition**

Sylvie FRUGIER cheffe de projet : code A1

### **Projet économie circulaire - bas carbone**

Sophie TERRIEUX, cheffe de projet : code A1

#### **Pour la mission connaissance et analyse des territoires (MCAT)**

Jérôme STAUB, chef de mission : code A1, A52

#### **Pour la Mission Evaluation Environnementale (MEE)**

Pierre QUINET, chef de mission : codes A1, A52, I2

Michaële LE SAOUT, adjointe au chef de mission : codes A1, A52, I2

### **Pôle plans schémas programme**

Anthony LE ROUSIC, chef du pôle : codes A1, I2

### **Pôle projets**

Jamila TKOUB, cheffe du pôle : codes A1, I2

#### **Pour le Service Supports Mutualisés (SSM)**

Didier CAISEY , chef de service : codes A1, A29 à A42, A52

Virginie STORA, adjointe au chef de service : codes A1, A29 à A42, A52

## **Département technique informatique et logistique**

Marie BASTIAT, cheffe du département : A1, A50

Cédric MECHEKHAR, adjoint à la cheffe du département : A1, A50

### *Unités logistiques*

Stéphane DAUDE, chef de l'unité logistique Bordeaux : code A1, A50

Eric PEYRONNET, chef de l'unité logistique Limoges : code A1, A50

Franck BERNERON, chef de l'unité logistique Poitiers : code A1, A50

### *Unités Informatiques*

Frédéric ROUCOUL, chef de l'unité informatique de Bordeaux : code A1

Pascal LAUSSAT, chef de l'unité informatique de Poitiers : code A1

Freddy LARIVIERE, chef de l'unité informatique de Limoges : code A1

## **Département financier et comptable**

Hugues COLLIN, chef du département : code A1

Laurent CHARLES, adjoint au chef du département : code A1

Marie-Gaëlle SAEZ, responsable de la mission qualité comptable : code A1

CPCM Limoges : Laurent CHARLES, responsable du CPCM ; Nicole GOURCEROL, adjointe au responsable CPCM ; Amandine DOFUNDO, responsable de l'unité marchés complexes et DIRCO ; Delphine PHALIPPOUT, appui responsable unité comptable DRAAF-DDI : code A1

CPCM Bordeaux : Isabelle PORCHERON, responsable du CPCM ; Enguerrand POUPINEAU, responsable de l'unité comptable 1 ; Deborah FONTANIER, responsable de l'unité comptable 3 : code A1

CPCM Poitiers : Anne-Marie VITA-BEAUFILS, responsable du CPCM ; Sylvie MARTIN, responsable de l'unité comptable DREAL : code A1

## **Département Ressources Humaines Mutualisées**

Alexandre MARTIAL chef du département : codes A1, A29 à A42

Mélanie POUVEREAU, adjointe au chef du département : codes A1, A29 à A42

### *Unités GA-Paie-Retraite Limoges*

Cyrille MEROT, chef d'unité : codes A1, A29 à A42

Hélène PAULIAT, cheffe d'unité : codes A1, A29 à A42

### *Unités GA-Paie Bordeaux*

Dorothee MONCHAUX, cheffe d'unité : codes A1, A29 à A42

Vanessa MAUDUIT, cheffe d'unité : codes A1, A29 à A42

*Unité retraite Bordeaux*

Jean-Claude MONGE, chef d'unité : code A1, A29 à A42

*Unité gestion accidents et maladie Bordeaux*

Véronique PRADET, cheffe d'unité : code A1

### **Pour le Secrétariat Général (SG)**

Benoît LOMONT, Secrétaire général : codes A1 à A27, A41, A43 bis et A44 à A54, D6, H

Laurent BORDE, Secrétaire général délégué : codes A1 à A27, A41, A43 bis et A44 à A54, D6, H

Aurélié DRAPIER, cheffe de la mission pilotage du secrétariat général : code A1

Nathalie POEY, cheffe du pôle Conditions de travail: code A1

### **Département affaires juridiques et commande publique**

Aude BLANCHARD, cheffe du département : code A1

Agnès BESSIERES, adjointe à la cheffe du département : code A1

Françoise RIVAS, cheffe de la division affaires juridiques et commande publique de Poitiers : code A1

### **Département ressources humaines**

Sylvie BARRIERE-GRIAS, cheffe du département : codes A1 à A27, A41 et A44 à A54, D6

Stéphane VERRON, adjoint à la cheffe du département et chargé du dialogue social : codes A1 à A27, A41 et A44 à A54, D6

Karine LARUELLE, cheffe de division gestion des ressources humaines de Poitiers : codes A1 à A27, A41 et A44 à A52

Isabelle LAURIN, adjointe à la cheffe de division gestion des ressources humaines de Poitiers : codes A1 à A27, A41 et A44 à A52

Orla AUXEMERY, cheffe de la division formation recrutement : code A1, A53, A54

Myriam SAPPEY, cheffe de la division de proximité Limoges et conseillère promotion et égalité professionnelle : codes A1 à A27, A41 et A44 à A54

Christine SABATHIE, adjointe à la cheffe de division de proximité de Limoges : codes A1 à A27, A41 et A44 à A54

Séverine GODIN, cheffe de division de proximité de Bordeaux : codes A1 à A27, A41 et A44 à A54

Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité de Bordeaux : codes A1 à A27, A41 et A44 à A54

### **Département moyens et gestion financière**

Bernard FOURNET, chef du département : codes A1, A46 à A52

Benoît COGNAC, adjoint au chef du département : codes A1, A46 à A52

Dolorès TONNET, cheffe de division moyens matériels et financiers : codes A1, A46 à A52

### **Pour le Service Environnement Industriel (SEI)**

Samuel DELCOURT, chef de service : codes A1, A45, A52, E1

Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service : codes A1, A45, A52, E1

#### **Département Sécurité industrielle**

Séverine LONVAUD, cheffe du département : code A1

*Division risques accidentels*

Cédric MONTASSIER, chef de division : code A1

*Division équipements sous pression*

Eric MOULARD, chef de division : code A1

*Division canalisations*

Annick DE MENORVAL, cheffe de division et coordonnatrice du pôle Canalisations : code A1

#### **Département risques chroniques**

Christophe MARTIN, chef du département : code A1

Céline FANZY, adjointe au chef du département : code A1

Jacques GERMAIN, chargé de mission Carrières : code A1

#### **Département énergie sol et sous-sol**

David SANTI, chef du département : codes A1, E1

*Division mines et après-mines*

Monique ALLAUX, adjointe au chef du département et cheffe de la division : codes A1, E1

*Division mines et après-mines uranium*

Christophe SIMBELIE, chef de la division : codes A1,

*Division énergie*

Julien MORIN, chef de la division : codes A1, E1

#### **Pôle pilotage, réglementation et véhicules**

Fabrice HERVE, chef de pôle : code D

Stéphanie HUGON, coordinatrice régionale véhicules : code D

### **Pour le Service Déplacements, Infrastructures, Transports (SDIT)**

Michel DUZELIER, chef de service : codes A1, A52, B, C, D

### **Département administratif et financier**

David ZANARDELLI, chef du département : code A1

Lydie LABBE, adjointe au chef de département : code A1

### **Département investissements sur routes nationales – Site de Bordeaux**

Béatrice PANCONI, chef du département : codes A1, C2, D1, D2, D4, D5

Cyril EDMOND, responsable d'opérations : code A1, C2

Michel GARDERE, responsable d'opérations : code A1, C2

Christine CERVERA-NERIN, responsable d'opérations : code A1, C2

Aurore BASCOUERT, responsable d'opérations : code A1, C2

### **Département investissements sur routes nationales – Site de Poitiers**

Philippe LANDAIS, chef du département : codes A1, C2, D1, D2, D4, D5

Aurélié RENOUST, cheffe de l'unité foncier et compensations : code A1, C2, D2, D5

Claudine DUPONT, responsable d'opérations : code A1, C2

Stéphanie CADIOT, responsable d'opérations : code A1, C2

Anne-Solene CARON, responsable d'opérations : code A1, C2

Younès DAHI, responsable d'opérations : code A1, C2

Stéphane PICARD, responsable d'opérations : code A1, C2

Bernard KENKLE, responsable d'opérations : code A1, C2

### **Département mobilité et infrastructures ferroviaires**

Stéphane MORANCAIS, chef du département : codes A1, D1, D2, D4, D5

Fabienne BOGIATTO, adjointe au chef du département : codes A1, D1, D2, D4, D5

### **Département régulation des transports routiers**

Gilles PINEL, chef du département et adjoint au chef de service : codes A1, B, D

Véronique MIGUEL, adjointe au chef du département : codes A1, B, D

Christelle DUFRECHE, cheffe de l'unité Registre des transports Sud : codes A1, B, D2, D4, D5

Dominique PHARISIEN, adjointe à la cheffe de l'unité Registre des transports Sud : codes A1, B, D2, D4, D5

Gilles LECLERC, chef de l'unité contrôle des transports Sud : codes A1, B

Yves ZEL, responsable du secteur Gironde – contrôle des transports terrestres : code A1, B14

Vincent DUMEAU, adjoint au responsable du secteur Gironde – contrôle des transports terrestres : code A1, B14

Joëlle BROUCA, responsable du secteur sud – contrôle des transports terrestres (64 – 40) : codes A1, B14

Jacqueline OUVRIE, adjointe au responsable du secteur sud – contrôle des transports terrestres : code A1, B14

Stéphane ALEX, responsable du secteur est (24-47) – contrôle des transports terrestres : code A1, B14

Jacques BRUNIE, chef de l'unité registre des transports Nord : codes A1, B, D2, D4, D5

James ROBINEAU-FAZILLEAU, adjoint au chef de l'unité registre des transports – Nord : codes A1, B, D2, D4, D5

Pierre ESCALE, chef de l'unité contrôle des transports Nord : codes A1, B

Jean-Luc SOIRAT, chef du secteur de Limoges – contrôle des transports terrestres : codes A1, B14

Valéry PERRIN, responsable du secteur Vienne du contrôle des transports terrestres (Poitiers) : codes A1, B14

Khaled LEFTI, responsable du secteur Deux-Sèvres du contrôle des transports terrestres (Niort) : codes A1, B14

Willy DE PETRIS, responsable du secteur Charente-Maritime du contrôle des transports terrestres (Périgny) : codes A1, B14

Chantal DEBIAIS, responsable du secteur Charente du contrôle des transports terrestres (Nersac) : codes A1, B14

#### **Pour le Service Aménagement, Habitat, Paysage et Littoral (SAHPL)**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service : codes A1, A52, D1 à D5

Jennifer LIEGEOIS, adjointe à la cheffe de service : codes A1, A52, D1 à D5

#### **Département aménagement, paysage et littoral**

Christophe BELOT, chef du département : codes A1, D1 à D5

Bruno LIENARD, adjoint au chef de département : codes A1, D1 à D5

#### **Département Habitat**

Fabien COUPE, chef du département : codes A1, D1 à D5

Julie DEHEM, adjointe au chef du département : codes A1, D1 à D5

Bénédicte CHAUTARD, cheffe de pôle parc privé et politique du logement : codes A1, D1 à D5

Jérôme LESUEUR, chef du pôle parc public et politiques sociales du logement : codes A1, D1 à D5

#### **Pour le Service Patrimoine Naturel (SPN)**

Fabrice CYTERMANN, chef de service : codes A1, A52, G1, G3, G4

Bénédicte GUERINEL, adjointe au chef de service : codes A1, A52, G1, G3, G4

#### **Département appui support et transversalités**

Alain MOUNIER : codes A1, G1, G3, G4

#### **Département Biodiversité, Continuités et espaces naturels**

Alain VEROT, chef du département : codes A1, G1, G3, G4

Sophie AUDOUARD, adjointe au chef du département : codes A1, G1, G3, G4

### **Département Biodiversité, espèces et connaissance**

Julien PELLETANGE, chef du département : codes A1, G1, G3, G4

Vincent DORDAIN, adjoint au chef du département : codes A1, G1, G3, G4

### **Département eau et ressources minérales**

Claire CASTAGNEDE-IRAOLA, cheffe du département : codes A1, G1, G3, G4

<b>Pour le Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)</b>
--

Pierre-Paul GABRIELLI, chef de service : codes A1, A45, A52, F, G2

Laetitia NICOLAY, adjointe au chef de service : codes A1, A45, A52, F, G2

Corinne MOUADDINE, cheffe du bureau administratif – chargée de mission budgétaire : codes A1, A52

### **Département risques naturels**

Agnès CHEVALIER, cheffe du département : code A1, A52, G2

### **Département ouvrages hydrauliques**

Jean HUART, chef du département : codes A1, A52, F, G2

Chrystelle FREMAUX, adjointe au chef du département : codes A1, A52, F, G2

#### *Division de Limoges*

Xavier ABBADIE, Marion CENTOFANTI, Xavier DUCREUX, Cyril PETITPAS, Arnaud PAYET, Gisèle PALADINI, Emilien MARTHON : code F

#### *Division de Bordeaux*

Valérie FLOUR, Emmanuel CREISSELS, Isabelle REUILLE, Brice TAUDIN, Laurent CANTEGRIT, Adrien ANI-NAT, Samuel GOYARD : codes F, G2

### **Département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Dordogne**

Yan LACAZE, chef du département : codes A1, A52, G2

Sylvain CHESNEAU, adjoint au chef du département : codes A1, A52, G2

#### *Division prévision des crues*

Elisabeth RENWEZ, Laurent DIEVAL, Dominique OLLIVIER, François PERON, Judith BARES-MENCIA, Vincent DOURDET, Sanda GENIN, Romane PERRIN, Quentin BLEIRAD, Alexandre DANNE-CALLEGARI, chefs de projets : code G2

#### *Division hydrométrie*

Pierre BERTRANNE, Stéphane RENWEZ, Hervé LAVAL, chefs d'antenne : codes A1, A52

## **Département hydrométrie et prévision des crues Vienne Charente**

Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe du département : codes A1, A52, G2

Pascal VILLENAVE, adjoint à la cheffe de département : codes A1, A52, G2

### *Pôle maintenance et informatique*

Fabrice MICHAUD, chef du pôle maintenance et informatique : codes A1, A52, G2

Kevin BECK, Eric PELHATE, prévisionnistes des crues : code G2

### *Pôle prévision des crues*

Eric BLANCHETON, Vincent DOSDA, Cédric DUGAST, Régis CHABOT, Christophe ASTIER, prévisionnistes des crues : code G2

### *Pôle hydrométrie*

Alexandre BRETTON, responsable du pôle hydrométrie : codes A1, A52, G2,

Moustapha N'DIAYE, Bertrand AMILIEN, Christophe BOURGUIGNON, Arthur ANFRAY, Mickaël COURREGES, prévisionnistes des crues : code G2

Autres agents de la DREAL participant à la prévision des crues : Mickaël BEAUQUIN (SRNH), Nathalie MERCIER (SRNH), Catherine ALLAIN (SRNH), Bernard HERY (SRNH) : code G2

## **Pour les unités départementales**

### **Pour le département de la Gironde**

Olivier PAIRAULT, chef de l'unité départementale de la Gironde : codes A1, A52

Peggy HARLE, adjointe au chef de l'unité et cheffe de la cellule risques accidentels : codes A1, A52

Yolande PEGUIN, responsable de la cellule carrière déchets : code A1

Jean-Christophe COURSEAU, responsable de la cellule véhicules : code A1

Stéphane DORE, Sabrina MOUFFLE, Thomas BERGANTZ, cellule véhicules : code A1

### **Pour les départements du Lot-et-Garonne et de la Dordogne**

Sébastien MOUNIER, chef de l'unité bi-départementale et Lot-et-Garonne et Dordogne : codes A1, A52

Christian REUTENAUER, adjoint au chef de l'unité : codes A1, A52

### **Pour les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques**

Georges DERVEAUX, chef de l'unité bi-départementale Landes et Pyrénées Atlantiques : codes A1, A52

Nordine AITALI, adjoint au chef de l'unité : codes A1, A52

Xavier VIAMONTE, adjoint au chef de l'unité : codes A1, A52



**Pour les départements de la Charente et de la Vienne,**

Jean-François MORAS, chef de l'unité bi-départementale Charente et Vienne : codes A1, A52

Marc VIEL, adjoint au chef de l'unité : codes A1, A52

Nicolas BLANCHET, responsable de la cellule véhicules Charente-Vienne : code A1

Loïc STEPHANT, responsable de la cellule environnement RTCD : code A1

Eric LOISEL, responsable de la subdivision environnement EI16 : code A1

Pierre BUSSON, responsable de la subdivision environnement Vienne : code A1

Stéphane FAUVAUD, responsable de la subdivision environnement CDE 16 : code A1

**Pour les départements des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime :**

Charles-Henri TAVEL, chef de l'unité bi-départementale Deux Sèvres et Charente-Maritime : codes A1, A52

Jean-Philippe GIONTA, adjoint au chef de l'unité : codes A1, A52,

**Pour les départements de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse**

Benoît ROUGET, responsable du groupe de subdivisions Haute-Vienne, Corrèze et Creuse : codes A1, A52

Anne PERREAU, adjointe au responsable du groupe de subdivisions Haute-Vienne, Corrèze et Creuse : codes A1, A52

**Section II – Représentation du pouvoir adjudicateur**

Restent soumis au visa d'Alice-Anne MÉDARD, de Christian MARIE, d'Isabelle LASMOLES, de Jacques REGAD, d'Olivier MASTAIN ou de Jean-Pascal BIARD tous les actes qui demeurent réservés à la signature du préfet.

**ARTICLE 3 :** Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-dessous, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à effet de signer les marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux, ainsi que les actes et pièces relatifs à leur attribution, leur passation et leur exécution, à l'exception :

- de la décision d'attribution et de la signature des marchés publics de travaux, fournitures et services, dont le montant est supérieur aux seuils européens applicables aux procédures formalisées ;
- des avenants ou des modifications du marché initial autorisées par les textes en vigueur au moment de sa passation, qui, cumulés avec le montant initial du marché, conduisent à dépasser les seuils européens applicables aux procédures formalisées ;
- des décisions d'affermissement, les avenants ayant une incidence financière (quels qu'en soient le montant et l'incidence) et toutes les modifications du marché initial autorisées par les textes en vigueur au moment de sa passation.

– Christian MARIE, Directeur régional délégué, pour l'ensemble des BOP.

– Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint, pour le BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ; le BOP 354 : administration territoriale de l'Etat ; le BOP 723 : opérations immobilières déconcentrées et entretiens des bâtiments de l'État et le BOP 363 compétitivité.

- Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci après,
  - BOP 203 : infrastructures et service de transport ;
  - BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
  - BOP 159 : expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie ;
  - BOP 113 : action1 : Sites, paysages, publicité
  - BOP 362 : Ecologie
- Jacques REGAD, Directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci après,
  - BOP 113 : paysage, eau et biodiversité ;
  - BOP 159 : expertise, information géographique et météorologie ;
  - BOP 174 : énergie, climat, après-mines ;
  - BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables
  - BOP 362 : Ecologie
  - BOP 363 : Compétitivité
- Olivier MASTAIN, Directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci après,
  - BOP 181 : prévention des risques ;
  - BOP 174 : énergie, climat, après-mines ;
  - BOP 159 : expertise, information géographique et météorologie
  - BOP 113 : action 1 : Sites, paysages, publicité

Cette subdélégation est accordée également aux agents suivants.

#### **Pour le BOP 217 CPPEDMD**

#### **Mission d'Appui à la Stratégie en Région (MASR)**

Christophe PICOULET, chef de Mission ; Annabelle DESIRE, adjointe au chef de mission

#### **Service Supports Mutualisés (SSM) :**

Didier CAISEY, chef de service; Virginie STORA, adjointe au chef de service

#### **Secrétariat général (SG) :**

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ; Benoît COGNAC, adjoint au chef du département moyens et gestion financière

Séverine GODIN, cheffe de division de proximité Bordeaux, Martine PONCIN, adjointe à la cheffe de division de proximité Bordeaux

#### **Pour le BOP 203**

#### **Service Déplacements Infrastructures et Transports (SDIT)**

Michel DUZELIER, chef de service ; Gilles PINEL, chef du département régulation des transports routiers et adjoint au chef de service ;

Béatrice PANCONI, cheffe du département investissements sur routes nationales Bordeaux ; Philippe LANDAIS, chef du département investissements sur routes nationales Poitiers ;

David ZANARDELLI, chef du département administratif et financier ; Lydie LABBE, adjointe au chef du département ;

Stéphane MORANÇAIS, chef du département mobilité et infrastructures ferroviaires ;

Véronique MIGUEL, adjointe au chef du département régulation des transports routiers ; Gilles LECLERC, chef de l'unité contrôle des transports Sud ; Pierre ESCALE, chef de l'unité contrôle des transports Nord ;

Dans la limite de 25 000 € H.T : Claudine DUPONT ; , Stéphanie CADIOT, Anne-Solene CARON, Stéphane PICARD, Bernard KENKLE, Michel GARDERE, Cyril EDMOND, Christine CERVERA-NERIN, Aurore BASCOUERT, Younès DAHI responsables d'opérations ; Aurélie RENOUST, cheffe de l'unité foncier et compensations ;

### **Pour le BOP 113**

#### **Service Patrimoine Naturel (SPN) :**

Fabrice CYTERMANN, chef de service ; Bénédicte GUERINEL, adjointe au chef de service ; Alain MOUNIER, chef du département appui support et transversalités

#### **Direction**

Pierre-Emmanuel VOS, directeur de projet, pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR

#### **Délégation zonale de défense et de sécurité (DZDS)**

Romain VACHON, chef de la délégation

Sylvain LABORDE, adjoint au chef de la délégation

### **Pour le BOP 113 action 1**

#### **Service Habitat, Paysage et Territoires Durables :**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service, Jennifer LIEGEOIS, adjointe à la cheffe de service ; Christophe BELOT, chef du département aménagement, paysage et littoral ; Bruno LIENARD, adjoint au chef du département aménagement, paysage et littoral

### **Pour les BOP 135**

#### **Service Habitat, Paysage et Territoires Durables :**

Valérie PEREIRA-MARTINEAU, cheffe de service, Jennifer LIEGEOIS, adjointe à la cheffe de service ; Fabien COUPE, chef du département Habitat

### **Pour les BOP 181 et 174**

#### **Service Environnement Industriel (SEI) :**

Samuel DELCOURT, chef de service ; Hervé PAWLACZYK, adjoint au chef de service

#### **• Pour le BOP 181**

#### **Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)**

Pierre-PAUL GABRIELLI, chef de service ; Laetitia NICOLAY, adjointe au chef de service ; Corinne MOUAD-DINE, responsable du bureau administratif ; Agnès CHEVALIER, cheffe du département risques naturels ; Jean HUART, chef du département ouvrages hydrauliques ; Isabelle LEVAVASSEUR, cheffe de département hydromé-

trie et prévision des crues Vienne Charente ; Yan LACAZE, chef du département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Dordogne ;

Délégation est également donnée à Pierre-Paul GABRIELLI, Laetitia NICOLAY et Agnès CHEVALIER pour les actes relatifs au Fonds de prévention des risques naturels majeurs

#### **Pour le BOP 159 EIGM et BOP 217 CPPEDMD**

##### **Mission transition Ecologique :**

Patrice DELBANCUT, chef de la mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission

- **Pour le BOP 159**

##### **Mission Evaluation Environnementale (MEE) :**

Pierre QUINET, Chef de mission ; Michaële LE SAOUT, adjointe au chef de mission

##### **Mission connaissance et analyse des territoires (MICAT) :**

Jérôme STAUB, chef de la mission

#### **Pour le BOP 362**

##### **Service Patrimoine Naturel (SPN) :**

Fabrice CYTERMANN, chef de service ; Bénédicte GUERINEL, adjointe au chef de service ; Alain MOUNIER, chef du département appui support et transversalités

##### **Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)**

Pierre-PAUL GABRIELLI, chef de service ; Laetitia NICOLAY, adjointe au chef de service

#### **Pour le BOP 363**

##### **Secrétariat général (SG) :**

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière

##### **Mission transition Ecologique :**

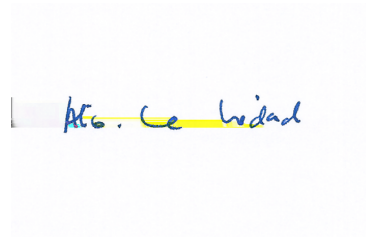
Patrice DELBANCUT, chef de la mission ; Christophe COMMENGE, adjoint au chef de mission.

**ARTICLE 4 :** La présente décision abroge la décision de subdélégation de signature en matière d'administration générale du 15 novembre 2022.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est exécutoire au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Poitiers, le 13 janvier 2023

La directrice régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Nouvelle-Aquitaine



Alice-Anne MÉDARD

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p style="text-align: center;"><b>A – ADMINISTRATION GÉNÉRALE –</b></p> <p><b><u>I- Dans les limites fixées par les organisations ministérielles en matière de gestions des ressources humaines,</u></b></p> <p><b><u>- pour les fonctionnaires des corps ou emplois listés à l'annexe I-A et les agents contractuels mentionnés à l'annexe I-B de l'arrêté du 29 décembre 2016 portant déconcentration des actes relatifs à la situation individuelle des agents publics exerçant leurs fonctions dans les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat au sens de l'article 15 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements</u></b></p> <p><b><u>- et pour les fonctionnaires relevant des corps ou emplois listés à l'annexe I-A et les agents contractuels mentionnés à l'annexe I-B de l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière d'agents placés sous son autorité</u></b></p> <p>Les décisions relatives :</p> <p>A1 Aux congés annuels, à l'attribution et à la gestion des jours de réduction du temps de travail ;</p> <p>A2 Au congé de maladie ordinaire, au congé de longue maladie et au congé de longue durée pour les fonctionnaires;</p> <p>A3 Aux congés de maternité ou pour adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant ;</p> <p>A4 A la reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents de service, à l'exception de ceux survenus aux chefs des services déconcentrés</p> <p>et à l'octroi du congé pour invalidité temporaire imputable au service au titre de l'article 21 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 (y compris décision de réintégration) pour les fonctionnaires ;</p> <p>A5 Pour les agents contractuels au congé de maladie ordinaire,, au congé de grave maladie et à la reprise de fonction à l'issue du congé</p>	<p>Décret 2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié par le décret n° 2019-1465 du 26 décembre 2019</p> <p>Arrêté du 29 décembre 2016</p> <p>Arrêté du 26 décembre 2019</p>

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A6	Pour les fonctionnaires stagiaires uniquement, aux congés sans traitement, prévus aux titres IV et V du décret du 7 octobre 1994 :	Décret n°94-874 du 7 octobre 1994
A7	Au congé pour formation en matière d'hygiène et de sécurité pour les représentants du personnel siégeant au sein des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail;	
A8	Aux autorisations d'absence ;	
A9	A l'ouverture, à la fermeture et à la gestion d'un compte épargne-temps ;	
A10	A l'autorisation d'exercer des fonctions à temps partiel y compris pour raison thérapeutique, et au retour dans l'exercice des fonctions à temps plein	
A11	A l'autorisation de l'exercice des fonctions en télétravail	
A12	A l'exercice d'une activité accessoire dans le cadre d'un cumul d'activités prévu par le chapitre 1 <sup>er</sup> du titre II du décret du 27 janvier 2017	
A13	L'instruction de la procédure et la prise de sanctions disciplinaires du 1 <sup>er</sup> groupe pour les fonctionnaires, à l'exception du corps des administrateurs civils	
	L'instruction de la procédure et la prise de sanctions disciplinaires conduisant à un avertissement ou un blâme pour les agents contractuels	
A14	<p>Pour les agents contractuels à un congé sans rémunération :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans, pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint, au partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité, à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ;</li> <li>- Pour suivre son conjoint ou le partenaire avec lequel il est lié par un pacte civil de solidarité lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions de l'agent non titulaire.</li> </ul>	
	A un congé pour raison de famille, pour convenances personnelles, de présence parentale, pour création d'une	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	entreprise.	
A15	Au congé bonifié pour les fonctionnaires	
A16	Au congé pour l'accomplissement de périodes de service militaire, d'instruction militaire ou d'activité dans la réserve opérationnelle, de périodes d'activité dans la réserve de sécurité civile, de périodes d'activité dans la réserve sanitaire et de périodes d'activités dans la réserve civile de la police nationale	
A17	Aux mises en disponibilité d'office et de droit	
A18	Aux aménagements et facilités d'horaires	
A19	Au congé de formation professionnelle, Au congé pour validation des acquis de l'expérience, Au congé pour bilan de compétences, Au congé pour formation syndicale ;	
A20	Au congé pour participer aux activités des associations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations et des associations sportives de plein air ;  Au congé de représentation d'une association ou d'une mutuelle  Au congé de formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse, des responsables associatifs bénévoles, des titulaires de mandats mutualistes autres qu'administrateurs et des membres de conseils citoyens.	
A21	Au congé de solidarité familiale, au congé de présence parentale, au congé parental ;	
A22	A la gestion du compte personnel de formation et décisions relatives aux périodes de professionnalisation ;	
A23	A l'affectation à un poste de travail au sein du même département ministériel qui n'entraîne ni changement de résidence administrative, ni modification de la situation de l'agent notamment au regard des fonctions ;	
A24	A la suspension de fonctions en cas de faute grave et le maintien de la suspension en cas de poursuites pénales, à l'exception du corps des administrateurs civils	
A25	La reprise de fonctions à l'issue d'un congé de longue mal-	



N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	adie ou de longue durée et de congé parental	
A26	Au recrutement des agents contractuels relevant de l'article 6 quater et de l'article 6 sexies de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et à tous les actes afférents à leur gestion ne nécessitant pas l'avis préalable d'une CCP	
A 27	A la mise à disposition de plein droit et détachement sans limitation de durée prévus respectivement par les articles 105 et 109 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 et par les articles 7 et 8 de la loi n°2009-129 du 26 octobre 2009	
A 28	Aux opérations de recrutement des SACDD relevant de la spécialité "administration générale"	
A29	Aux avancements d'échelon pour les SACDD et TSDD uniquement	
	<b><u>II Pour les membres des corps des adjoints administratifs de l'Etat relevant du ministre chargé du développement durable et affectés dans les services dont l'activité s'exerce à l'échelon de la région ou d'un département de la région Nouvelle-Aquitaine.</u></b>	Décret 2013-1041 du 20 novembre 2013 modifié par le décret n° 2019-1465 du 26 décembre 2019
	Les décisions relatives :	Arrêté du 29 décembre 2016 Arrêté du 26 décembre 2019
A30	A la nomination en qualité de stagiaire ou de titulaire,	
A31	Aux opérations de recrutement y compris pour le recrutement des travailleurs en situation de handicap en application du décret du 25 août 1995	
A32	Pour les stagiaires du corps des adjoints administratifs :  - le report, la prorogation et la prolongation de stage  - la titularisation et le refus de titularisation  - le détachement pour nécessité de service et la réintégration à l'issue de cette période	
A33	A l'avancement :  — l'avancement d'échelon ;  — la nomination au grade supérieur après inscription sur le tableau d'avancement ;	
A34	Aux mutations :	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<ul style="list-style-type: none"> <li>— qui entraînent ou non un changement de résidence ;</li> <li>— qui modifient la situation de l'agent ;</li> </ul>	
A35	A la suspension de fonctions en cas de faute grave et maintien de la suspension en cas de poursuites pénales	
A36	A l'instruction de la procédure et la prise des sanctions disciplinaires du 2ème au 4ème groupe	
A37	<ul style="list-style-type: none"> <li>— A l'accueil et à l'affectation en position d'activité ;</li> <li>— A l'accueil en détachement et à l'intégration après détachement autres que celles nécessitant un arrêté interministériel ou l'accord d'un ou plusieurs ministres ;</li> <li>— Au détachement ;</li> <li>— A l'intégration directe ;</li> <li>— A la mise en disponibilité pour études et recherches présentant un intérêt général, pour convenances personnelles, pour créer ou reprendre une entreprise ;</li> <li>— A la réintégration après détachement, disponibilité.</li> </ul>	
A38	<p>A La cessation définitive de fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— l'admission à la retraite ;</li> <li>— l'acceptation ou le refus de la démission ;</li> <li>— le licenciement pour insuffisance professionnelle ou pour inaptitude physique ;</li> <li>— la radiation des cadres pour abandon de poste ou perte de la qualité de fonctionnaire</li> </ul>	
A39	Au reclassement pour l'inaptitude à l'exercice des fonctions	
A40	Au maintien d'activité au delà de la limite d'âge	
	<b><u>III Pour les ouvriers des parcs et ateliers régis par le décret n°65-382 du 21 mai 1965 modifié</u></b>	
A41	Tous les actes afférents à la gestion administrative des ouvriers des parcs et ateliers	
	<b><u>IV- Dans les limites fixées par les organisations ministérielles en matière de gestion des ressources humaines, pour les fonctionnaires des corps et</u></b>	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	<p><b><u>emplois listés à l'annexe I-A et les agents contractuels mentionnés à l'annexe I-B de l'arrêté du 26 décembre 2019 portant délégation de pouvoirs du ministre chargé du développement durable en matière d'agents placés sous son autorité, affectés dans une direction départementale interministérielle de la région Nouvelle-Aquitaine</u></b></p>	
A42	<p>Pour les fonctionnaires, les actes mentionnés aux A7, A8 uniquement autorisations d'absences relatives au droit syndical, A9 uniquement ouverture, fermeture et gestion du CET, A11, de A16 à 17, de A19 à A24, A27 et 29 de la présente décision</p> <p>Pour les agents contractuels, les actes mentionnés aux A7, A8 uniquement autorisations d'absences relatives au droit syndical, A9 uniquement ouverture, fermeture et gestion du CET, A11, A14, A16, de A19 à A22, A24 et A26 de la présente décision,</p> <p><b><u>V Autres actes de gestion :</u></b></p>	
A43	<p>Pour tous les agents éligibles à la NBI :</p> <p>les arrêtés déterminant les postes éligibles et le nombre de points attribués à chacun d'eux</p>	
A43 bis	<p>les arrêtés individuels portant attribution des points aux titulaires des postes mentionnés par l'arrêté ci-dessus.</p>	
A44	<p>L'établissement et la signature des cartes d'identités de fonctionnaires et des cartes professionnelles, à l'exception de celles concernant les emplois de direction de l'administration territoriale de l'État.</p>	
A45	<p>Les commissionnements et habilitations à procéder à des constatations ou contrôles.</p>	
A46	<p>Liquidation des droits des victimes d'accidents du travail</p>	
A47	<p>Délivrance des autorisations requises pour exercer les fonctions d'expert ou d'enseignant</p>	
A48	<p>Règlements amiables des dommages matériels causés à des particuliers et responsabilité civile</p>	Circ. N° 2003-64 du 3 novembre 2003)
A49	<p>Règlements amiables des dommages subis ou causés par l'État du fait d'accidents de la circulation.</p>	Arrêté du 2 février 1993
A50	<p>Autorisation de conduite des engins de l'Etat</p>	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
A51	Ordre de mission permanent	
	Ordre de mission à l'étranger	
A52	Ordre de mission particulier	
A53	Convention de stage / Contrats d'apprentissage / convention de formation / convention de location de salles	
A54	Rémunération accessoire pour formateur et membre de jury concours / recrutement	
	<p style="text-align: center;"><b><u>B – ANIMATION D'ENTREPRISES</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>SECTEUR TRANSPORTS</u></b></p> <p>B1 Délivrance des attestations de capacité à l'exercice des professions de Transporteur Public Routier de personnes, de Transporteur Public Routier de Marchandises - Loueur; de Commissionnaire de Transport.</p> <p>B2 Délivrance des certificats d'inscription au registre des Commissionnaires de Transports et décisions de radiation de ce registre.</p> <p>B3 Décisions relatives aux poursuites d'exploitation en cas de décès ou d'invalidité de l'attestataire de capacité des Entreprises de Transport Public Routier de Marchandises et Commissionnaires de Transports</p> <p>B4 Délivrance des autorisations d'exercer, des licences communautaires ou de transport intérieur et de leurs copies conformes pour les entreprises de Transports Publics Routiers de marchandises et des dérogations réglementaires à l'inscription au registre des transporteurs routiers</p> <p>Décision d'inscription au registre des Transporteurs-Loueurs et restitution des licences et de leurs copies conformes.</p> <p>Décisions de retrait des autorisations d'exercer, de suspension, de radiation du registre des transporteurs.</p> <p>B5-1 Délivrance des autorisations de transport international</p>	<p>Articles R.3113-2 à R.3113-48 du code des transports</p> <p>Articles R.3211-7 à R.3211-47 du code des transports</p> <p>Arrêté du 21 décembre 2015 (commissionnaires).</p> <p>Article R1411-1, R1411-2 à 25 du code des transports</p> <p>Décret N° 99-752 du 30/8/99 modifié (transports de marchandises).</p> <p>Art R1422 du code des transports (Commissionnaires).</p> <p>Décret N° 99-752 du 30/08/1999 modifié (transports routiers de marchandises)</p> <p>Arrêté du 12/7/2000</p>

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	(hors communauté européenne) bilatérales	
B5-2	Délivrance des autorisations et avis relatifs aux services réguliers de transport international de voyageurs	décret n° 2021-50 du 20 janvier 2021
B6	Décision d'agrément des centres de formation ou de renouvellement concernant les stages complémentaires "commissions de transport"	Arrêté du 21/12/2015 (relatif à la délivrance de l'attestation de capacité de commissionnaire de transport)
B7	Décisions d'agrément ou de retrait/ suspension des centres de formation pour dispenser la formation initiale minimale obligatoire ou la formation continue obligatoire des conducteurs du transport routier de marchandises et de personnes et décisions d'habilitation des agents chargés du contrôle des centres de formation.	Décret n° 2007-1340 du 11/09/07 relatif à la qualification initiale et à la formation continue  Arrêté du 3/01/08 modifié (agrément des centres pour les formations transport de personnes et de marchandises)
B8	Agrément des centres de formation en charge des formations-examen et attestations de capacité de transport léger, et formations d'actualisation des connaissances.	Arrêté du 28/12/2011
B9	Délivrance des attestations des conducteurs des Etats tiers.	Arrêté du 11/3/03
B10	Convocation de la Commission territoriale des sanctions administratives	Art R3452-1 et suivant du code des transports
B 11	Inscription au Registre des Transporteurs des entreprises de transports publics routiers de voyageurs	Décret 85-891 du 16 Août 1985 modifié
B 12	Autorisation de poursuivre l'exploitation en cas d'incapacité physique ou légale de la personne titulaire de l'attestation de capacité professionnelle d'une entreprise inscrite au Registre des transporteurs publics routiers de voyageurs.	Décret 85-891 du 16 Août 1985 modifié
B 13	Délivrance et retrait des autorisations d'exercer, des licences communautaires ou de transport intérieur et de leurs copies conformes pour les entreprises de Transports Publics Routiers de Voyageurs.  Décision d'inscription au registre Voyageurs et restitution des licences et de leurs copies conformes et radiation.  Décisions de radiation du registre des transporteurs routiers	Décret 85-891 du 16 Août 1985 modifié
B 14	Contrôle des réglementations du transport routier de marchandises, de voyageurs et commissionnaires de trans-	

N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
	port, organisation du contrôle et transmission des affaires pénales.	
	<b>C – PROGRAMMATION DES INFRASTRUCTURES</b>	
C1	Les décisions d'approbation des dossiers relatifs aux phases postérieures aux études d'opportunité des opérations d'investissement sur le réseau routier national, dans le cadre des dispositions de l'instruction gouvernementale du 29 avril 2014 définissant les modalités d'élaboration, d'instruction, d'approbation et d'évaluation des opérations d'investissement sur le réseau routier national, et toute procédure concourant à la réalisation et la mise en service des ouvrages.	Instruction gouvernementale du 29 avril 2014
C2	Les décisions et actes relatifs aux procédures foncières liées aux opérations d'investissement sur le réseau routier national dans le cadre des compétences en matière de maîtrise d'ouvrage des opérations.	
	<b>D - HABITAT, AMENAGEMENT, MOBILITE,</b>	
D1	Les correspondances techniques adressées aux Maires, aux Présidents de Collectivités Locales ou leurs Établissements Publics, aux Directeurs de Société d'Économie Mixte ou d'Établissements Publics relatives à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'animation des études ;</li> <li>• l'envoi des rapports et comptes-rendus ;</li> <li>• aux aides aux entreprises.</li> </ul>	
D2	Les convocations, fixations des ordres du jour et procès-verbaux de réunions relatifs aux études ou instruction de dossiers.	
D3	Les correspondances et rapports adressés aux Ministres de tutelle de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement lorsqu'ils ne présentent ni le caractère d'un avis, ni d'une proposition, ni d'un compte-rendu du Préfet de Région.	
D4	Les correspondances relatives à l'instruction technique et à l'approbation des projets.	
D5	Tous actes et correspondances entrant dans le champ de compétence de l'agent et relatifs à la gestion et à l'animation des dossiers relevant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	
D6	Les contrats de travail des Architectes-Conseils et Paysa-	



N° de code	Nature des décisions déléguées	Références
G2	<p>Les actes relatifs à l'hydrométrie et à la surveillance et la prévision des crues</p> <p>Les actes relatifs aux études, évaluations, expertises des risques naturels</p>	Code de l'environnement, code de l'urbanisme,
G3	La coordination des plans de conservation ou de restauration d'espèces	
G4	<p>Le secrétariat des commissions régionales COGEPOMI ADOUR COGPEMI GARONNE, Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le comité de pilotage régional des orientations de gestion I de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité de l'habitat, le comité régional natura 2000, le conseil scientifique de l'estuaire de la Gironde, le comité régional de suivi du système d'information sur la nature et les paysages.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>H - <u>REPRESENTATION DEVANT LES TRIBUNAUX</u></b></p> <p>Signature des mémoires devant les tribunaux administratifs dans le cadre d'un référé.</p> <p style="text-align: center;"><b>I - <u>AUTORITE ENVIRONNEMENTALE</u></b></p>		
I1	<p>Les avis de l'autorité environnementale relatifs aux projets</p> <p>Les décisions après examen au cas par cas de réaliser une étude d'impact pour les projets</p>	
I2	<p>Les accusés de réception de saisine de l'autorité environnementale.</p> <p>Les sollicitations d'avis des services dans le cadre du code de l'environnement et du code de l'urbanisme.</p> <p>Les demandes de complément de formulaire de demande d'examen au cas par cas.</p> <p>Les décisions après examen au cas par cas de ne pas réaliser une étude d'impact pour les projets</p> <p>Les contributions aux cadrages préalables amonts pour les plans, projets et programmes.</p>	